



Calendrier du processus d'agrément EESA® et VEA® pour l'année 2017

31 mars 2017	Publication des critères d'agrément.
7 avril au 5 mai 2017	Période d'inscription. Aucune demande ne sera acceptée après le 5 mai, 16 h 00.
Semaine du 8 mai 2017	Analyse des demandes reçues.
12 mai 2017	Transmission du résultat de l'analyse aux demandeurs.
15 au 19 mai 2017	Période d'appel. L'AQVE accueillera et traitera les demandes de révision de l'analyse des dossiers.
22 mai au 2 juin 2017	Entrevues téléphoniques. Période où se tiendront les entrevues téléphoniques (examen oral portant sur la capacité de s'exprimer oralement de façon claire et objective). Ne s'applique pas aux juniors.
8 juin 2017	Journée d'examens. L'heure et le lieu des examens seront annoncés aux candidats en même temps que le résultat de l'analyse de leur dossier.
9 juin au 4 août 2017	Correction des examens (EESA®, VEA®, EESA® jr, VEA® jr).
Réunion du CA du 22 août 2017	Approbation des résultats et des nouveaux agréés par le Conseil d'administration de l'AQVE.
Semaine du 4 septembre 2017	Envoi des résultats aux candidats.
60 jours après la réception des résultats par les candidats	Période d'appel. L'AQVE accueillera et traitera les demandes de révision des résultats.